

Politique | Collecte des cahiers de doléances à la préfecture de Gironde



Le vendredi 22 février, l'imprimerie de la préfecture de Gironde n'a pas chômé. Dans le cadre du Grand débat national, les cahiers de doléances des communes de Gironde ont été transmis à la préfecture le 21 février au plus tard. Les employés de la préfecture n'ont eu que quelques heures pour réunir et photocopier toutes les propositions des citoyens girondins.

Plus de 200 communes girondines ont transmis à la préfecture au moins un cahier. Tous les formats, tous les modèles sont présents : grands cahiers, petits cahiers, feuilles volantes... Aux 5 membres de l'imprimerie de gérer cet immense flux de doléances qu'il faut photocopier pour ensuite, faire remonter au niveau national, avant le lundi 25 février. Au total, ce sont près de 400 kg de cahiers qui ont été acheminés à la préfecture.



Thierry Suquet, secrétaire général de la préfecture de Gironde explique le processus : « Nous avons reçu les cahiers en préfecture ou en sous-préfecture, nous allons photocopier l'intégralité des contenus, pour ensuite, les transmettre à un prestataire désigné par l'État. Ce prestataire est chargé d'uniformiser les formats. Les cahiers seront ensuite sûrement archivés au sein de la préfecture ». Le secrétaire général de la préfecture précise également que le contenu des cahiers sera accessible au public.



À Virsac, l'équipe municipale a demandé une nouvelle barrière de péage, le tout avec une maquette.



Une trentaine de caisses postales comme celles ci-dessus ont été nécessaires pour acheminer jusqu'aux services de la préfecture les cahiers de doléances des Girondins.





Les employés ont dû réunir et classer des milliers de propositions des citoyens du département, classés par commune. Un travail minutieux, qui a requis la mobilisation de tout un service préfectoral.

Marianne Chenou
Crédit Photo : Marianne Chenou
Publié sur aqui.fr le 22/02/2019
[Url de cet article](#)